



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Mobilisons-nous pour l'éducation !**

Depuis le 30 octobre la France vit un second confinement partiel. Malgré la crise sanitaire et la montée forte des contaminations les établissements scolaires sont tous restés ouverts. Le ministère de l'Education nationale a proposé un protocole « renforcé » qui se contente de rappeler les gestes barrière et de distanciation qui ne peuvent être respectées dans la plupart des écoles, collèges et lycées. M. Blanquer en est conscient puisque le protocole indique à plusieurs reprises que ces règles doivent s'appliquer « lorsque cela est possible »... A l'école comme dans tous les secteurs, le gouvernement pour camoufler son incurie, fait porter la responsabilité de la pandémie sur le dos des jeunes, des salariés, des familles.

C'est le reflet d'un manque criant de prise en compte des difficultés et des besoins pour l'éducation. En effet, entre le 1<sup>er</sup> confinement et le 30 octobre aucune mesure significative n'a été prise pour l'équipement des établissements scolaires, des personnels, des élèves et de leurs familles, pour le recrutement de personnels permettant de faire baisser les effectifs par classe, d'assurer le nettoyage et l'entretien régulier des locaux, de renforcer l'accompagnement des élèves. Pourtant les organisations syndicales des personnels et des élèves, avec la FCPE, réclament depuis l'été ces moyens à commencer par des recrutements massifs.

Le « plan de relance » du gouvernement annoncé en septembre ne donne aucun moyen supplémentaire à l'éducation.

Le ministère de l'Education nationale minimise les chiffres de contamination chez les jeunes et les personnels. Pour les jeunes, les comparaisons avec les chiffres des agences régionales de santé sur les contaminations pour les 0 à 18 ans sont un des indicateurs qui le prouve, ils sont jusqu'à 10 fois plus élevés que ceux fournis par le ministère de l'éducation...

Par leurs mobilisations de ces dix derniers jours, les personnels et les jeunes ont imposé le passage à demi-effectif dans de très nombreux établissements, obligeant le ministre Blanquer à laisser ouverte cette possibilité mais uniquement dans les lycées. Mais le ministre se refuse à donner les moyens permettant aux élèves de ne pas se retrouver isolés. La grève du 10 novembre a été très suivie dans les collèges et montre la détermination de tous les personnels enseignant.es, de vie scolaire, de santé et d'entretien à obtenir la même possibilité que dans les lycées. Aucune donnée médicale ne justifie la différenciation faite entre les établissements du Second degré.

Dans les écoles et établissements scolaires, il est urgent de recruter du personnel pour la cantine, le nettoyage, l'accompagnement des enfants et des jeunes, il faut également réquisitionner des locaux pour permettre le respect des distances de protection.

En se mobilisant pour améliorer les conditions sanitaires dans les écoles, les collèges et les lycées, les personnels tentent d'éviter une fermeture préjudiciable pour les élèves, de préserver la santé des jeunes et de leurs familles, tout en exigeant la protection de leur santé comme celle due à tous les travailleurs et travailleuses. En ce qui les concerne, pour toute réponse à leur légitime mobilisation, les lycéens ont subi une répression inadmissible. Il est urgent de les entendre et de prendre en compte leurs revendications pour préserver le droit à l'éducation partout sur le territoire !

Montreuil, le 12 novembre 2020